

A l'occasion de la journée mondiale de la sécurité des patients du 17 septembre 2022, la FORAP lance la seconde édition de son challenge ouvert à tout professionnel de santé.

# CHALLENGE

## Ensemble, agissons pour la sécurité des patients

“ Pour tout évènement indésirable grave ou pas grave,  
je signale, j'analyse, je partage “

Challenge

### 3 étapes

Avant le 09 décembre 2022



#### Je signale

Les professionnels s'engagent à déclarer au moins 1 Evénement Indésirable Associé aux Soins (EIAS) auprès de leur référent qualité et sécurité des soins conformément à la procédure de leur structure. L'EIAS devra avoir eu lieu entre le 01 septembre et le 30 novembre 2022.

Avant le 03 février 2023



#### J'analyse

L'équipe qualité et sécurité des soins s'engage à analyser cet EIAS. La Structure Régionale d'Appui (SRA) peut accompagner cette analyse.

Avant le 03 février 2023



#### Je partage

Les professionnels envoient leur restitution sur la trame de retour d'expérience communiquée par leur SRA.

Avril 2023



#### Résultats du challenge

Les retours d'expérience les plus remarquables seront diffusés sur les réseaux sociaux des SRA et de la FORAP.

